

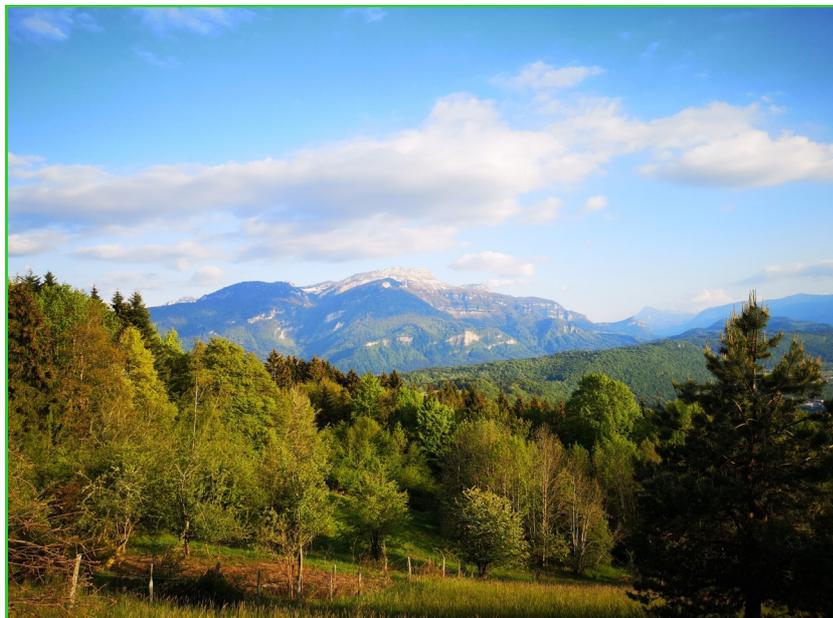
# LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



JUIN / JUILLET / AOUT 2023

## SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
La Vie des Commissions.....	P. 6
À l'école du Tilleul.....	P. 10
Le Dossier.....	P. 12
La Vie Associative.....	P. 14
Infos Générales.....	P. 20
À vos Agendas.....	P. 24



P. 6

## PROJET MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS

PARTICIPEZ AU SONDAGE !



P. 8

## LE VOTE DU BUDGET



## TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- Site internet : [www.st-aupre.fr](http://www.st-aupre.fr)
- appli mobile POLITEIA



Téléchargez  
l'application mobile  
"POLITEIA FRANCE" et  
[inscrivez-vous.](#)



Disponible sur  
App Store

DISPONIBLE SUR  
Google play

# INFOS MAIRIE



## LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-Aupriennes,  
Chers Saint-Aupriens,

Après des journées bien arrosées, par de fortes pluies ou orages parfois violents, les beaux jours vont s'installer... et il sera fort agréable de profiter de notre belle nature, de notre beau village. Cette eau est la bienvenue, car nous en avons tant besoin !

Une partie de notre territoire communal ne bénéficie pas, n'est pas desservie par le réseau d'eau public et il est souhaitable que les sources privées donnent le maximum de leur capacité afin que certains administrés ne rencontrent pas de problématique d'approvisionnement.

Aussi, bien que cette pluie se soit invitée lors du week-end "Passion et Art - Méli-Mélo de pinceaux", la réussite était encore une fois au rendez-vous, tout comme elle le sera à l'ensemble des manifestations qui vont suivre les mois prochains.

Le mi-mandat est aujourd'hui passé et nous sommes satisfaits d'avoir pu réaliser les actions, projets les plus importants avec l'appui de nos agents : aménagements sportifs des Grands Prés, fresque, aire de jeux à l'école, réhabilitation d'un local en logement communal, enfouissement de réseaux, cheminements piétons, embellissement du Tilleul et de l'entrée du centre village... le réseau chaleur alimentant plusieurs bâtiments communaux verra le jour cet été ! Il y a encore du travail et l'ensemble des commissions va œuvrer.

Ce travail concerne par ailleurs notre PLU, que nous avons commencé à élaborer avec le cabinet d'études retenu ; il s'agit là d'un point très important du mandat.

Vous pourrez remarquer que nos écoliers ont aussi bien travaillé, au travers d'une exposition, de la danse... bravo à eux!

Alors que je vous écris ces quelques mots, je reçois un sms d'un ou d'une administré(e). Une photo montrant une tranchée causée par les intempéries, avec la mention "village à l'abandon". Je peux admettre que je fais des erreurs, qu'il n'est parfois pas simple de répondre dans l'immédiateté, que nos projets ne conviennent pas forcément mais je reste toujours surpris de telles réactions.

Surtout que le secteur en question a fait l'objet d'un enfouissement des réseaux et que la voirie concernée sera prochainement entièrement rénovée.

Il ne me semble pas juste d'affirmer que Saint-Aupre est un village à l'abandon et il est bien plus agréable de lire les messages de remerciements reçus.

Comme vous pouvez le constater dans les médias actuellement, le rôle de l' élu n'a jamais autant été chahuté !

L'ensemble de l'équipe municipale ainsi que les agents communaux vous souhaitent de passer une très belle période estivale et profitez de vos vacances!

**Votre Maire,  
Patrick Buisson**

## Message aux habitants :

Si des administrés, non desservis par le réseau d'eau potable rencontrent des difficultés d'approvisionnement, merci de vous signaler en mairie au 04-76-06-01-06 ou par mail à [accueil@st-aupre.fr](mailto:accueil@st-aupre.fr)



***Nous souhaitons la bienvenue à Saint-Aupre à***

**Hogan COTTIN**  
né le 16 mars 2023 - Hameau de Ture

**Théa BERNARD**  
née le 24 mars 2023 - Hameau de la Rossetière

**Félicitations**

***Toutes nos condoléances  
à la famille, aux amis, de***

**Roger LEANDRI**  
décédé le 11 mars 2023



## Cérémonie du 19 mars



## Cérémonie du 8 mai

À Saint-Aupre le Haut



À Saint-Aupre le Bas



## Recherche Porte-drapeaux

Vieillissants, les porte-drapeaux veulent perpétuer la mémoire des combattants et disparus.

### Cette année, nous recherchons des jeunes porte-drapeaux.

Pour devenir porte-drapeaux il faut juste être motivé et assidu aux cérémonies. Ni plus, ni moins. Le rôle s'apprend ensuite sur le tas. « À condition, toutefois, d'avoir quelques convictions et la volonté d'entretenir la mémoire de son pays »

Nous pouvons nous montrer fiers de cette jeune génération, qui sous des formes diverses, a choisi de porter les valeurs de notre pays.

En ce qui concerne Valentin, encore étudiant, une grande fierté pour son engagement et sa présence lors des commémorations.

« C'est ainsi que perdure le souvenir et la mémoire de ceux qui se sont battus pour nos libertés.

Porter le drapeau français, c'est porter l'Histoire de la France, ses plus belles victoires, ses moments de joies, mais aussi ses peines et ses douleurs parfois encore vives, c'est porter les valeurs qui nous sont chères et pour lesquelles tant d'hommes sont morts. Il ne faut absolument pas les oublier, nous leur devons beaucoup.

Rappelons-nous que c'est ce drapeau qui motiva le Général Leclerc, Philippe de Hauteclocque de son vrai nom, à traverser la Méditerranée et à libérer Paris.

Ce même drapeau, qui, sur les cocardes un jour de 14 juillet 1789, était fièrement arboré par les révolutionnaires.

C'est ce même drapeau qui était cousu sur les vestes des maquisards et qui flotte aujourd'hui au-dessus du mont Valérien.

Ce drapeau, c'est celui des lumières, du pays qui se hisse face à l'obscurantisme, rayonnant à travers le monde.

Le même qui flotte au-dessus de nos institutions, sur le parvis des mairies, de nos écoles, comme le garant de notre devise : Liberté, Égalité, Fraternité.

Il faut donc avoir beaucoup d'humilité à l'égard de ce drapeau, tant sa symbolique est forte. Porter le drapeau, c'est donc avant tout une fierté, la fierté de mon pays, de ses valeurs, de son histoire, de rendre hommage aux héros qui ont fait la France. Dans les moments difficiles de notre histoire, c'est autour de ce drapeau que nous nous sommes rassemblés, symbole de notre fraternité nationale. Soyons fiers de notre drapeau, de notre histoire et de notre pays, c'est ce que nous sommes. »

Il faut venir aux commémorations car il est important de se rappeler pour ne pas oublier les différents conflits passés. Et surtout que ça ne recommence plus.

Vous pouvez spontanément vous faire connaître auprès de la mairie afin de perpétuer le devoir de mémoire.



Maëva, Léopold et Valentin, les jeunes porte-drapeaux de l'EJP 74. Photo Le DL /M.S

Catherine CHAMARIER  
*Correspondant Défense*

## Pourquoi s'engager ?

Affirmer vos valeurs  
Être utile aux autres  
Agir pour une société solidaire  
Construire un parcours qui vous ressemble

## Un séjour de cohésion

Grâce au SNU, découvrez la vie collective au sein d'un centre accueillant une centaine de jeunes venus de toute la France. C'est une occasion unique de créer des liens et de développer votre culture de l'engagement.

**2 semaines dans un autre département que le vôtre.**

## Une mission d'intérêt général

Dans l'année qui suit le séjour de cohésion, vous vous engagez dans la réalisation d'une mission d'intérêt général.

Vous apportez votre aide à une structure près de chez vous, dans le domaine de votre choix : solidarité, santé, éducation, défense, environnement, sport ...

**84 heures minimum hors temps scolaire.**

## Un engagement volontaire

À l'issue de la mission d'intérêt général, vous pouvez poursuivre votre engagement dans un dispositif de volontariat comme le Service civique, qui est indemnisé, ou par du bénévolat. Cette troisième phase est facultative et peut être réalisée jusqu'à vos 25 ans.

**3 mois minimum jusqu'à vos 25 ans**

## Le SNU : Pour soi, pour les autres, pour la société

Au SNU, l'engagement est une aventure collective. Vous rencontrez des jeunes et des professionnels de tous horizons et créez des liens d'entraide et de cohésion.

L'accomplissement de votre parcours SNU vous offre l'opportunité de renforcer votre sens de l'action et votre compréhension du monde actuel.

Comme des milliers de jeunes déjà engagés, vous en sortirez transformé, prêt à devenir pleinement acteur de votre vie et à contribuer à celle des autres.

*Catherine CHAMARIER  
Correspondant Défense*



## MARCHÉ DU TILLEUL

à partir de 16h30

place de



**Le deuxième et le dernier MARDI  
de chaque mois**



- Fromage Jean-Noël BARBIERI
- Épicerie VRAC EN CHARTREUSE
- Les produits de la CUEILLETTE de Crossey



## Prenez rdv avec l'Architecte Conseil !



L'Architecte Conseil de la commune assure des permanences le 2ème mercredi de chaque mois à la mairie de Saint-Aupré.

**Uniquement sur RDV auprès de la mairie : 04 76 06 01 06**

Prochaines permanences :

- mercredi 12 juillet 2023
- mercredi 09 août 2023
- mercredi 13 septembre 2023

Ces RDV sont GRATUITS (rdv à partir de 14h).

## HORAIRES DE BRICOLAGE & JARDINAGE



JOUR OUVRABLE : 8h30 - 12h  
14h-19h30

SAMEDI : 9h - 12h  
15h-19h

DIMANCHE ET JOUR FÉRIÉ : 10h - 12h



Pour plus de détails vous pouvez consulter l'[Arrêté Préfectoral n°97-5126](#)

# LA VIE DES COMMISSIONS

## COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE



### Projet 2023 : une Mutuelle Communale pour TOUS

Comme évoqué lors du précédent bulletin municipal, la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) travaille sur la mise en place, au sein de notre village, **d'une mutuelle communale ouverte à tous les saintaupriens**.

Afin de répondre au mieux aux attentes de chacun, nous vous proposons de participer à notre **SONDAGE**.

Celui-ci est disponible :

- dans le **présent bulletin** dans son **format papier** (feuillet libre),
- **en mairie** (version papier),
- **en ligne**, consultable à partir du lien :

<https://framaforms.org/une-mutuelle-communale-pour-les-saintaupriens-1684053949>

- ou bien à partir de ce QR code :



Votre participation est essentielle pour nous aider dans la prochaine étape de ce projet : le choix du prestataire correspondant au mieux aux besoins de l'ensemble des habitants de notre commune.

Par avance, nous vous remercions pour votre participation !



La Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

### **L'été arrive...**

### **Préservez-vous des vagues de chaleurs !**

#### Se protéger avant

- Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès des services municipaux pour figurer sur le registre communal
- S'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif
- Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin ou à son pharmacien, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple)

#### Se protéger après

Pour les personnes âgées qui ressentent le moindre inconfort, elles ne doivent pas hésiter à demander de l'aide à leurs voisins et, si nécessaire, à contacter leur médecin traitant ou le centre 15 (SAMU) en cas d'urgence.

## Pendant les fortes chaleurs

### Protégez-vous



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15

La plateforme téléphonique d'information scandinave  
**0800 06 66 66**

Service gratuit, réservé aux abonnés fixes et mobiles. Offre réservée aux abonnés fixes.

# LA VIE DES COMMISSIONS

## COMMISSION ENVIRONNEMENT

### Actions pour la préservation de la biodiversité

Des nichoirs pour passereaux (mésanges, rouges-gorges...), hirondelles et un hôtel à insectes ont été achetés par la commune dans le cadre d'une action aidée financièrement par le Pays Voironnais.



Les nichoirs à passereaux ont été posés dans les tilleuls de la commune par des membres de la commission.

Pour la mise en place des nids d'hirondelles sous les avancées de toits, une nacelle est demandée au Pays Voironnais mais nous n'avons pas pu l'avoir avant la période de nidification et ils seront posés plus tard pour que les oiseaux en profitent au printemps prochain.



Un hôtel à insectes est installé à l'école avec l'accord des enseignants afin que les enfants puissent les observer aisément.

Des autocollants spécifiques ont été posés sur les baies vitrées des bâtiments communaux afin d'éviter que les oiseaux se heurtent aux vitres (ces derniers temps, on a retrouvés à plusieurs reprises des cadavres de bergeronnettes, de grives et rouge-gorge).

Des bouchons destinés à obturer les poteaux de signalisation encore ouverts et qui sont des pièges à petite faune sont en cours de pose par les membres de la commission.

### Passage à petite faune

Les migrations sont terminées, et le comptage montre que les efforts faits ces dernières années sont payants : plus de 1200 amphibiens ont été récoltés et relâchés dans le marais.

Opération délicate compte tenu du chantier qui était en cours au moment de la migration mais réussie.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à cette tâche !

Les travaux de création du passage à petite faune sont

maintenant terminés et des actions d'évaluation de son efficacité seront menées pendant les trois années à venir avec l'aide du Département et du Conservatoire des Espaces Naturels.

### Espace naturel sensible (ENS) -Le Marais des Mairies

Le plan d'action pour les 5 années à venir est en cours de rédaction après concertation avec les usagers (propriétaires, chasseurs, pêcheurs, élus..).

Il comprend plusieurs volets : régulation de l'accès à la zone, signalétique, aspect pédagogique, lutte contre les espèces invasives, préservation des zones de prairies, limitation du boisement.

Un groupe travaille sur les itinéraires et accès dans le marais, les moyens d'observation.

### Ambroisie

Un dossier est publié pour organiser la lutte contre cette plante dans le présent bulletin.

### Pollution dans le Marais

Une petite équipe a ramassé fin mars des pleins sacs de déchets (bidons, bâches..)

-photo ci-contre-

Cette première « visite » a montré qu'il y a du travail pour nettoyer cette zone d'éléments polluants divers et plus ou moins anciens.

D'autres expéditions de nettoyage dans le marais seront organisées à l'automne.

La première est fixée au **samedi 18 novembre, de 9h à 12h30.**



### Etang des Chartreux

L'expertise réalisée par une technicienne du Syndicat des Etangs a permis d'avoir un diagnostic comprenant un historique de l'Etang, une étude biologique très complète de la faune et de la flore, et des préconisations d'actions à mener pour sauvegarder ce site et sa biodiversité.

Un groupe de travail est mis en place entre commission environnement et commission travaux en collaboration avec les chasseurs, pour déterminer les priorités et tenir compte des besoins pour le budget 2024.

*La Commission Environnement*

## Attention ! L'ambroisie pousse aussi à Saint Aupre !

L'ambroisie à feuilles d'armoise colonise de nombreuses régions françaises, dont le département de l'Isère.

Les pollens provoquent des réactions allergiques chez 6 à 12 % de la population exposée. Ces pollens sont libérés d'août à septembre avec généralement un pic vers la mi-août.

Pour faire face à cette plante invasive, la lutte se doit d'être coordonnée et nécessite une surveillance et des moyens importants.

### En quoi êtes-vous concernés ? Que faire si vous en voyez ?

- Sur votre propriété : **arrachez-les !**
- Hors de votre propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **arrachez-les !**

Hors de votre propriété, s'il y en a beaucoup :

#### signalez la zone infestée :

- à la mairie
- ou sur [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)

En Isère, la réglementation impose l'entretien des espaces contaminés par l'ambroisie et sa destruction avant pollinisation au plus tard le 1<sup>er</sup> août.

C'est une plante annuelle : le mieux, c'est donc de l'arracher avant qu'elle ne fleurisse.

Laissez les plants arrachés sur place ils se décomposeront sans aucune chance de repousser.

Une petite astuce pour la reconnaître quand elle est jeune et qu'on peut alors la confondre avec le cerfeuil ou la carotte sauvage : froissez-la entre vos doigts, l'ambroisie n'a pas d'odeur alors que carotte et cerfeuil dégagent une odeur.

*La Commission Environnement*



### L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

#### Que faire si j'en vois ?

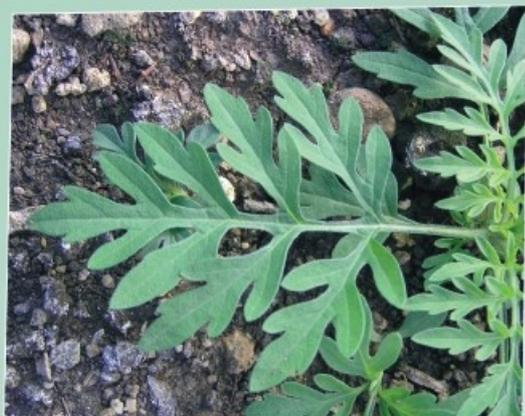
- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

 [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)

 L'application mobile **Signalement-ambroisie**

 email : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)

 téléphone : **0 972 376 888**

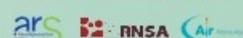


#### COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



Une question sur l'ambrosie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info)



## Élaboration du PLU

La procédure d'élaboration du PLU, votée le 12 avril dernier par la municipalité, a démarré, elle s'étendra sur environ deux années.

Aujourd'hui les élus souhaitent élaborer un PLU pour produire un document cohérent sur l'ensemble du territoire communal, qui soit compatible avec les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Région de Grenoble, qui soit ambitieux pour l'environnement (adaptation au changement climatique et développement durable en respect des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), et qui favorise la valorisation du patrimoine architectural et paysager.

Le travail avec un groupement de bureaux d'études dirigé par LOUP MENIGOZ architectes urbanistes commence par une phase de diagnostic du territoire.

**Trois réunions publiques seront organisées en 2023 et 2024 pour vous expliquer l'avancement des études et pour débattre de sujets d'intérêt général, relatifs à l'aménagement du territoire communal.**



Tout au long de l'élaboration du projet de PLU, **UN REGISTRE DE LA CONCERTATION** est mis à la disposition du public.

Il permet à chaque citoyen d'apporter ses réflexions, ses réclamations et ses remarques. Ce registre est ouvert jusqu'à la délibération d'arrêt du projet, c'est à dire jusqu'à la phase finale d'élaboration du PLU, juste avant que le document ne soit envoyé aux Personnes Publiques Associées. Un bilan de la concertation est tiré à l'occasion de cette délibération d'arrêt du projet.

**Les contributions au registre de la concertation peuvent se faire directement en mairie, aux heures d'ouverture au public, par mail ou par courrier.**

## COMMISSION PATRIMOINE VOIRIE

### Enfouissement électrique et télécom hameau du Grand Vivier

Après quelques semaines les travaux de terrassement et d'enfouissement sont terminés. Une partie des branchements des administrés reste à réaliser.

D'ici fin juin la reprise des enrobés sera effectuée et cet automne il y aura la dépose des câbles aériens et des poteaux béton et bois.



### Passage à petite faune et cheminement piétons

Il y a trois mois et demi les travaux du passage à petite faune financés par le Département et le cheminement piétons commençaient. Ils sont arrivés à leur terme.

Le 15 avril dernier les Vice-Présidents en charge de l'Environnement et des Finances du Département sont venus constater l'avancement des travaux.

Les piétons peuvent emprunter ce cheminement en toute sécurité depuis le hameau de La Rossetière jusqu'à la zone artisanale de la Bouboutière.





## L'exposition des PS-MS sur le thème des maisons



On a fait une exposition dans la classe.  
On participe au défi scientifique. Il fallait construire une maison avec une porte et une fenêtre qui s'ouvrent.  
On a envoyé notre maison de plage avec son petit personnage.



On a aussi lu le livre : Les deux maisons.  
Il y a deux maisons : une maison en sel et une maison en terre.



On a construit plein d'autres maisons :

- Des igloos
- Des maisons d'Afrique en paille, en terre
- Une autre maison de plage en pâte à sel
- Une très grande maison en plastique pour entrer dedans
- Des tipis pour les indiens
- Des maisons et un immeuble en papier pour la ville
- Des maisons en bois comme un chalet
- Une maison du printemps
- Une maison en carton

**Texte dicté par les élèves de PS et de MS.**

Nous attendons patiemment les résultats du défi scientifique départemental qui arriveront fin mai.

*La classe de PS-MS de Mme Clément*

## À L'École du Tilleul...



### Bien rouler à vélo !

Pendant 4 séances, deux moniteurs du Parc de Chartreuse sont venus à l'école pour nous apprendre à bien rouler à vélo.

Nous avons appris à vérifier notre matériel pour rouler en toute sécurité. Puis nous avons fait des parcours dans la cour en respectant les panneaux et les tracés au sol.

Nous sommes prêts pour rouler sur les routes de Chartreuse !!!

*Classe CE1/CE2*



### Semaine « Tous créateurs »

Après plusieurs heures de travail avec un chorégraphe, Yannick Siméon, et avec la maîtresse, nous avons présenté notre danse qu'on a appelée « Vagues en scène » au Grand Angle lors de la semaine *Tous créateurs*.

C'était impressionnant de danser sur la scène et devant le public.

*Classe de CE1/CE2*



# LE DOSSIER

## BUDGET

**Le Conseil Municipal a voté le 27 Mars 2023  
le Compte Administratif 2022 et le Budget 2023**

### 1/ Le Compte administratif 2022

Il retrace les dépenses et recettes de l'année 2022.

En **FONCTIONNEMENT**, il fait apparaître un résultat positif de **147 751,33 €**

En **INVESTISSEMENT**, il fait apparaître un résultat de **58 181,64 €**

D'importantes dépenses étaient engagées et non encore réglées au 31 Décembre 2022 de **114 485,02 €** : Cheminement piétons (où nous dépendions du lancement des travaux par le Département), Aménagements du pied du Tilleul pour lesquels nous dépendions de l'approvisionnement des matériaux.

### 2/ Taux imposition 2023

Compte-tenu du contexte économique, il a été décidé de ne pas augmenter les taux.

Malgré tout, dans le cadre du vote du budget national, les bases locatives 2023 augmentent de 7,1%.

Rappel des taux actuels :

Taxe foncière des Propriétés Bâties : 37,63 %

Taxe Foncière Propriétés non Bâties : 58,35 %

En revanche, compte tenu de la suppression effective de la taxe d'habitation sur les résidences principales, il a été voté un taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Ce taux existait déjà, mais était fondu avec la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Il doit être égal au taux (TH) de 2019 soit 9,94%.

### 3/ Le Budget prévisionnel 2023

#### Le Budget d'investissement

Globalement, budget de **431 200,78 €**

Ce budget est financé en autofinancement pour **115 000 €**.

#### Les principaux investissements prévus sont :

##### • Les voiries :

- Création d'un Cheminement piéton entre le rond-point de la Vouisienne et La Rossetière ;
- Finalisation du cheminement piéton entre La Rossetière et la Bouboutière, fait en phase avec les travaux financés par le Département concernant la mise en place de passages à petite faune ;
- Mise en place d'une chicane à La Rossetière ;
- Enfouissement des réseaux (électricité et téléphone) au Grand Vivier.

##### • Les Bâtiments communaux :

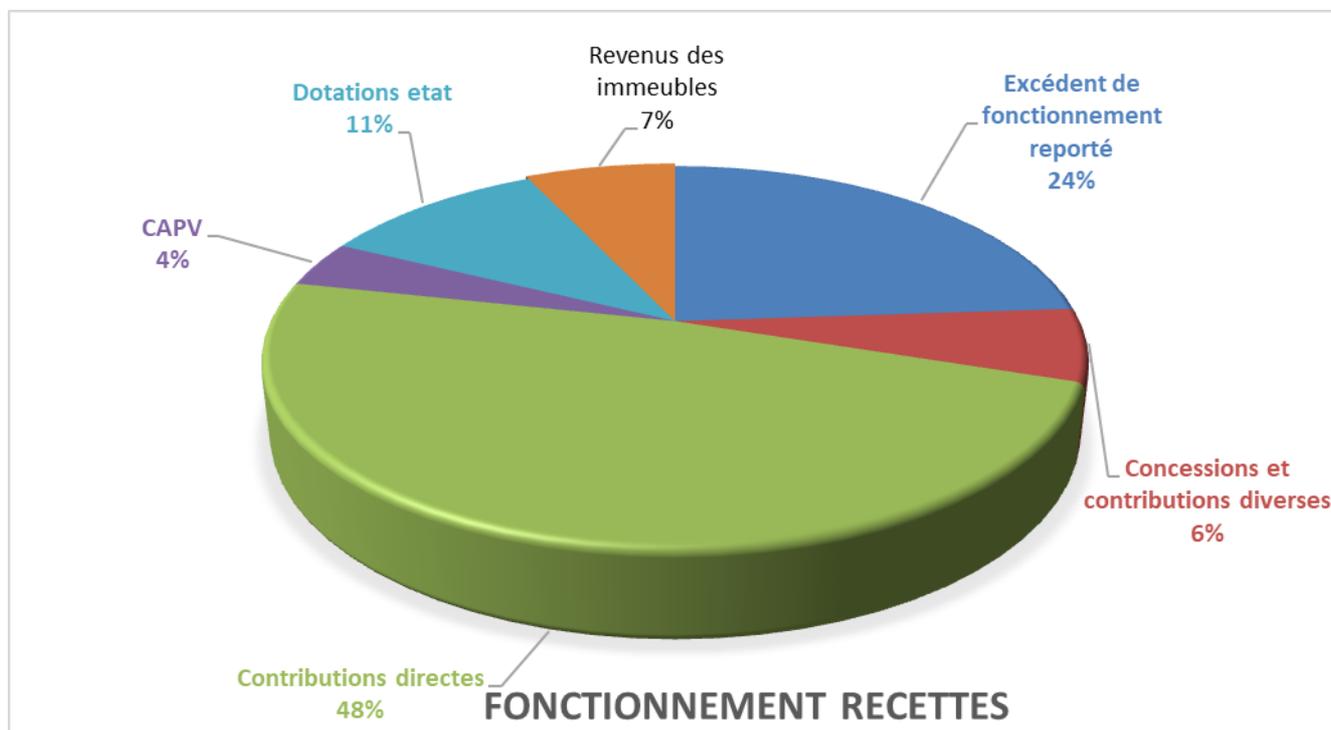
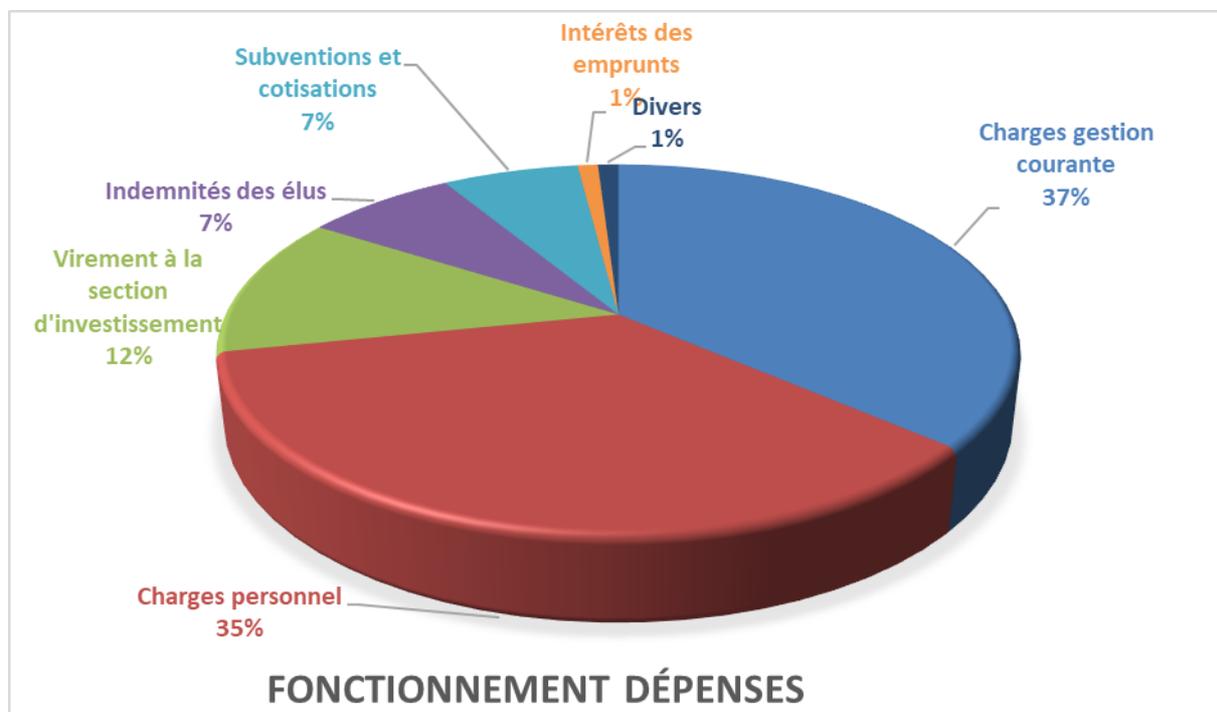
- Finalisation des aménagements et du contour du tilleul ;
- Mise en place du réseau chaleur permettant de chauffer les 2 écoles, la salle polyvalente, la mairie et le bâtiment locatif à côté de la mairie (en remplacement de 2 chaudières fuel) ;
- Changement progressif des éclairages intérieurs des bâtiments par des éclairages LED afin de diminuer la consommation.

##### • L'Urbanisme

Elaboration du PLU.

## Budget prévisionnel de Fonctionnement

Globalement, budget de **934 572,85 €** en 2023.



# LA VIE ASSOCIATIVE

## Passion et Art

### Un week-end mémorable !

On a commencé vendredi par un concert de la BELLE ÉPOQUE qui a rempli l'église.

Le samedi, la pluie n'a arrêté personne : ni les organisateurs de CROQU'ARTS ni ceux du REPÈRE.

Près de 50 exposants d'une qualité, d'une diversité et d'une originalité remarquables ont offert au public des œuvres sous toutes les formes : peinture, sculpture, ferronnerie, bijoux, poterie, papier peint, tissus, mobiles... Les photographes de PLEIN CADRE ont marqué l'évènement de leurs 54 reflets exposés dans tout le village. Il y avait aussi la reine des étoiles, Marie Renée qui en a étonné plus d'un.

Tony, le postier de la POSTE NOMADE présentait les lettres de la 13ème Journée Mondiale du Faux Timbre d'Artiste ainsi que des abonnements téléphoniques à des prix incroyables. Stéphanie découpait des silhouettes en papier pendant que des musiciens proposaient dans l'église et la grange de madame Aspe des ateliers musicaux pour tous les goûts. Les comédiens du TILLEUL M'A DIT ont régalé le public, et on pouvait aussi admirer les 500 rosiers de la Maison de la Tour d'Anne-Fleur et François Carabin.

**Rendez-vous l'année prochaine pour la 7ème édition de PASSION & ART !**



# Méli-Mélo pluvieux, Méli-Mélo joyeux !

## Croqu'arts

Pour ce quatorzième Méli-mélo de pinceaux, le soleil a brillé par son absence et n'a pas fait l'honneur de sa présence lors du vernissage de la nouvelle exposition organisée par Croqu'arts à la salle polyvalente de Saint-Aupre sur le thème des ANNÉES FOLLES.

Patrick Buisson, Maire de la commune a inauguré l'exposition, avant qu'Evelyne Billion-Grand, Présidente de Croqu'arts remercie le nombreux public présent et explique le choix du thème : Les Années Folles.



C'était il y a cent ans, les années d'après guerre durant lesquelles une nouvelle façon de vivre et de s'amuser s'est exprimée dans tous les domaines de l'art : la peinture, la sculpture, la musique, l'architecture, la décoration, le spectacle, la littérature... apportant un vent de modernité et de légèreté après cette période particulièrement triste et traumatisante.

C'est à travers tout cela que les quatorze artistes peintres amateurs se sont exprimés par des œuvres colorées et variées dont la qualité a été reconnue par les près de 500 visiteurs qui ont bravé le temps pour venir admirer les quarante tableaux exposés durant le week-end Passion et Art.

## Le REPÈRE

Sur les murs du REPÈRE, **Thomas LANGOUET**, photographe, a accroché ses images capturées au fil des concerts : LIVE, c'est le titre de l'exposition présentée jusqu'à fin juin.

**Le 20 juin, ce sera la Fête de la Musique** à Saint-Aupre.

Comme chaque année maintenant : musique et table partagée avec ce que vous apporterez à déguster, à jouer, à chanter. Il y aura un piano, des percussions, un micro à disposition, alors on vous attend à partir de 18h.

Comme chaque année, le public était invité à choisir ses trois tableaux préférés à l'aide de bulletins de votes anonymes.

L'œuvre qui a recueilli le plus de suffrages est celle de **Michèle Viougeas** intitulée : « **Mademoiselle de Paris** », devançant un autre de ses tableaux nommé : « **Ça swingue !** », la troisième marche du podium revenant à **Christian Argoud** pour : « **Mon homme** » en hommage à Mistinguett, star des années folles.



1er prix du Méli-Mélo : Michèle Viougeas et son œuvre « Mademoiselle de Paris »

Le public a beaucoup apprécié la présentation des œuvres auxquelles se mêlaient de nombreux objets : partitions musicales, chapeaux, bijoux, vêtements, affiches, datant de cette époque, afin de créer une ambiance chaleureuse et accueillante, agrémentée par des musiques et chansons dont les interprètes sont aujourd'hui tombés dans l'oubli et qui, durant un week-end, ont pu faire entendre leurs voix pour nous rappeler que les années passent mais que la folie n'a pas d'âge.

Croqu'Arts

L'équipe du REPÈRE prépare la rentrée avec plein d'idées nouvelles et de propositions pour que notre village soit vivant. Suivez notre actualité sur notre site

<https://www.lereperestaupre.fr/>

et venez nous retrouver à la rentrée !

MAI  
JUIN  
2023

LIVE

Le REPÈRE

UNE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE PAR THOMAS LANGOUET

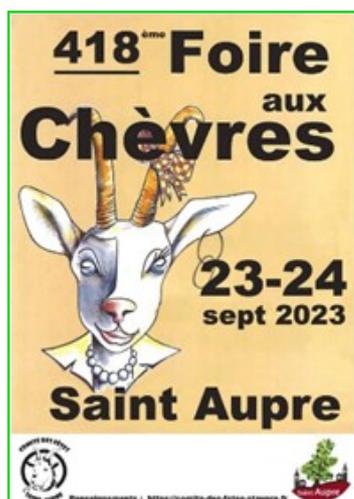
VERNISSAGE LE 25 MAI À PARTIR DE 18H

LE REPÈRE 47 PLACE DE L'ÉGLISE 38960 SAINT AUPIRE

WWW.THOMASLANGOUET.COM

Les membres du bureau et le conseil d'administration du Comité des Fêtes sont en plein préparatifs de 2 grands évènements à venir :

La 418<sup>ème</sup> Foire aux Chèvres qui aura lieu les 23 et 24 septembre 2023



Toutes les commissions sont au travail afin que tout soit prêt pour ce grand week-end festif : réception des inscriptions, préparation du village, placement des exposants, organisation de la restauration, de la buvette, des animations, gestion des parkings...

Mais cet évènement ne pourra pas avoir lieu si de nombreux bénévoles ne se joignent pas à l'équipe pour pouvoir accueillir la foule des visiteurs attendue comme chaque année.

Aussi, nous avons **BESOIN DE VOUS !**

En plus de participer au bon déroulement de cette grande fête, essentielle pour la vie de notre village, vous aurez l'occasion de partager des moments conviviaux avec une équipe de bénévoles dynamique qui œuvre toujours dans la joie et la bonne humeur !

Si vous faites partie d'une association de Saint-Aupre, vous serez contacté directement par elle.

Pour rappel, une grande partie des bénéficiaires est redistribuée aux associations.

Cette subvention est essentielle pour votre association afin de financer vos activités.

Si vous ne faites pas partie d'une association, **n'hésitez pas à vous faire connaître** en nous envoyant un message à [comitedesfetes.staupre@gmail.com](mailto:comitedesfetes.staupre@gmail.com)

Merci d'avance de réserver quelques heures dans votre week-end pour nous donner un coup de main !

Le 2<sup>ème</sup> marché de Noël est également en préparation. Il aura lieu le samedi 16 décembre 2023

Vous pourrez venir choisir vos derniers cadeaux de Noël, déguster des produits locaux, assister au concert de Noël qui sera animé cette année par le Chœur des Ecrins.

Tout cela en toute convivialité autour d'un bon verre de vin chaud !



Nous avons également demandé au Père Noël de faire un détour par notre village pour venir à la rencontre des petits (et des grands) !

Pour plus d'information, pour télécharger les dossiers d'inscription, rendez-vous sur notre site internet : <https://comite-des-fetes-staupre.fr>

*Le Comité des fêtes de Saint-Aupre*

# Sou des Écoles

## Lettre à tous les parents de l'école du Tilleul



Chers parents,

L'école du Tilleul doit son nom à son célèbre arbre planté vers 1600 sous l'impulsion de Sully. Tout est parti d'une graine qui a grandi pour donner l'arbre majestueux que nous connaissons aujourd'hui.



L'association des parents d'élèves a été fondée par un petit groupe de bénévoles qui a voulu semer sa petite graine pour permettre à l'école de la République de financer des activités que de petites communes rurales comme Saint-Aupre n'auraient pas assumé seules.

Cette petite graine a grandi et les bénévoles d'hier et d'aujourd'hui forment ensemble un arbre imposant.

Mais certaines feuilles tombent, des branches cassent, l'arbre est fragile, **nous avons besoin de chacun pour qu'il continue de s'épanouir.**

L'année scolaire 2022-2023 touche à sa fin pour le Sou des écoles de Saint-Aupre.

Voici une rétrospective des actions engagées par le collectif et ses bénévoles :

- **Participation à la Foire aux Chèvres**
- **Ventes de chocolats et de sapins**
- **Spectacle des farfelus à Noël et carnaval offerts aux enfants**
- **Ventes d'aligot/saucisses et de fleurs au printemps**

Les enfants ont pu faire du rugby, du ski de fond, du tennis de table, du Kinball, de la voile, du basket, les petits ont accueilli une couveuse dans leur classe...etc.

Tout cela représente un coût et de l'investissement c'est pourquoi nous tenons à remercier :

- **Les enseignants de l'école** qui œuvrent au développement de chaque enfant en leur faisant découvrir des activités collectives. Ils sèment des graines chez chacun d'entre eux pour qu'ils s'épanouissent dans notre société.
- **Les parents actifs**, qui à chaque manifestation instal-

lent, organisent, servent, rangent, nettoient... ceux qui maintiennent l'arbre debout.

- **Les parents qui participent** en vendant des chocolats aux voisins, aux collègues... ceux qui payent des tournées à la buvette, un sapin pour Noël, des fleurs pour le printemps... c'est l'engrais de notre arbre.

- **La mairie** qui nous prête des locaux en bon état et qui nous suit avec enthousiasme à chacune de nos manifestations... c'est un bon étoi.

Mais il est important de savoir que les manifestations citées précédemment ne représentent que 50% des recettes de l'année.

L'autre moitié est réalisée grâce à la mise en œuvre de la célèbre « **Rando du Hibou** ».

L'année 2023 marque sa 24<sup>e</sup> édition (pourvu que cela dure !). Elle a lieu le **dimanche 18 Juin à partir de 7h30**.

Petits et grands peuvent emprunter l'un des circuits proposés à pied ou à vélo au départ de la place du village, sous l'œil attentif de notre beau tilleul.

Pour ceux qui ne connaissent pas, en voici les coulisses :

- une équipe se charge du traçage, du débroussaillage, du balisage et du débalisage des tracés VTT et pédestres.

- une équipe gère les points de ravitaillement avec des produits locaux (commandes, livraison, répartition, installation, service)

- une équipe s'occupe de la sécurité et de l'administratif (demandes d'autorisation en préfecture et en mairie, gestion des inscriptions, des baliseurs)

- une équipe travaille à la communication (confection et distribution de dépliants publicitaires, mise à jour de tous les sites internet de la région, relance de sponsors, prêt de matériel...)

- une équipe travaille à la logistique pour l'arrivée des sportifs (gestion des parkings, des food-trucks, du groupe de musique, de la buvette, installation et désinstallation des tables, des barnums)

Soit, une trentaine de bénévoles chaque année avec un noyau dur qui arrête leur engagement au fur et à mesure que leurs enfants partent au collège. La **relève avec de nouveaux parents est essentielle au maintien de cet évènement clé de l'école du Tilleul.**

Alors si vous souhaitez que le bel arbre qu'est le Sou des Écoles ne fane pas et qu'il garde sa splendeur, **PRENEZ LA RELÈVE !**

Ingrid pour le collectif du Sou des Ecoles de Saint-Aupre



# 24<sup>ème</sup> Rando du Hibou



**DIMANCHE 18 juin 2023**



## VTT

Test VAE

10 km . 20 km  
35 km\* . 50 km\*

\*déconseillés aux moins de 14 ans

organisé par le



Musique Buvette

Food Trucks pour la restauration



## Marche

Test bâton de marche

7 km . 12 km . 16 km

Inscriptions en ligne



Contact : 07 69 78 44 87 • [www.facebook.com/souecolesaintaupre](https://www.facebook.com/souecolesaintaupre) • [www.randoduhibou.fr](http://www.randoduhibou.fr)



# SAINT AUPRE

## Après-midi Multisports et Jeux

Organisé par le Secteur Jeunes de l'AEJ

Samedi 17 juin de  
14h à 18h

CITY  
STADE

Ouvert à tous !



[alex.aej](https://www.instagram.com/alex.aej)



[aej-crossey.fr](http://aej-crossey.fr)



SINCE 1971  
FOYER SULLY

12€  
Couscous  
+ dessert



# Couscous à emporter

À venir récupérer à partir de 11h  
Place de l'église à Saint Aupre

24 | 06 | 2023

Réservez votre repas au  
06 07 95 10 33  
Avant le 16 juin 2023

Pour plus d'informations rendez-vous sur notre site [foyersully.com](http://foyersully.com), sur notre Facebook ou par mail [foyersully@gmail.com](mailto:foyersully@gmail.com)

SINCE 1971  
FOYER SULLY

## CONCOURS DE PÉTANQUE

10€  
LA DOUBLETTE

SAMEDI  
24  
JUN



GAINS  
Redistribution  
des mises

9h inscription

9h30 début du concours

Place de l'église à Saint Aupre



Restauration sur place dès 12h30

TOMBOLA!

Pour plus d'informations rendez-vous sur notre site [foyersully.com](http://foyersully.com), sur notre Facebook ou par mail [foyersully@gmail.com](mailto:foyersully@gmail.com)

# A EJ / Soirée Pizz' & Jeux



## Prochaine soirée Pizz' & Jeux le vendredi 16 juin !

Dans une ambiance conviviale autour de jeux de société modernes,  
Soirée adultes et enfants à partir de 8 ans  
Un vendredi (ou 2 !) par mois à partir de 19h  
Ludothèque à Saint-Etienne de Crossey  
Renseignements et réservations (pizzas)  
Nicolas / 07 84 50 52 87 / casajeux@aej-crossey.fr  
Localisation : 66 chemin des Ecoliers (Espace jeunes)

## L'agenda de l'AEJ

### Le coin des Familles

**Le Café des Parents – de 20h30 à 22h30 – 5€/ pers –  
Réservation auprès de Florian au 06 69 77 33 23**

Un temps convivial de discussion autour d'un thème, animé par une conseillère parentale.

**Jeudi 06 juillet** : La place des grands parents

**Sport en famille – 5€/ famille –**

Sur Réservation à [animation@aej-crossey.fr](mailto:animation@aej-crossey.fr)

**Vendredi 23 Juin** de 17h à 19h, Mairie de Saint Étienne de Crossey

Pétanque en famille

À partir de 6 ans.

# SOIRÉE PIZZ' & JEUX



Vendredi 16 Juin

A PARTIR DE 19H

A LA LUDOTHÈQUE

ENTRÉE LIBRE



Réservations des pizzas et renseignements: 07 84 50 52 87

# CONCERT CHORALES

**SAMEDI 17 JUIN 20 h 30**

EGLISE

**ST ETIENNE DE CROSSEY**



**GRAIN D'PHONIE**

**VELANNE**

*Direction Patricia Gloriès*

**LA STEPHANELLE**

**ST ETIENNE**

**DE CROSSEY**



*Direction Caroline Mesierz*



*Participation libre*

# FORUM des Associations

Venez découvrir  
les associations du Bassin de Vie

**Vendredi 8 septembre 2023**

de 18h à 20h

à la salle des fêtes  
de Saint-Etienne de Crossey

# INFOS GÉNÉRALES

## Bibliothèque de St Etienne de Crossey

CULTURE  
BIBLIOTHÈQUES  
en PAYS VOIRONNAIS



### Les animations

#### **Rudi, raconte-nous une histoire ! Jeudi 15 juin de 10h à 10h30**

Venez nombreux écouter des histoires et comptines.

Pour les 18 mois - 3 ans

Salle Cote Guere – sur inscription



#### **Rudi, raconte-nous une histoire ! Jeudi 13 juillet à 10h**

Petites histoires, petites comptines à l'ombre des arbres...

Venez écouter et chanter avec Rudi !

Dès 18 mois

Parc de la mairie de St Etienne de Crossey – Entrée libre



#### **Club Bulles et Bib : Les BD se mettent au vert**

##### **Samedi 24 juin à 10h**

La thématique de l'écologie traverse aussi les cases des BD et des mangas.

Venez en découvrir ou en partager !

En partenariat avec l'association Ça bulle au village.

Ado / adulte

Salle Cote Guere - Entrée libre



#### **Le petite bibliothèque en vadrouille**

##### **Mardi 18 juillet de 10h à 12h**

Un espace bibliothèque pour venir passer un bon moment et profiter de lecture de jeux, à l'ombre des arbres.

Aire de jeux de St Aupre -

Entrée libre



#### **Club lecture**

##### **Mercredi 28 juin à 19h**

Vous aimez lire, partager, échanger...

Rejoignez-nous !

Envie de parler de vos dernières lectures? Rendez-vous à la bibliothèque pour échanger sur vos impressions et découvrir les lectures d'autres personnes.

Ado / adulte

Salle Cote Guere - Entrée libre



#### **Rudi Raconte nous une histoire**

##### **Vendredi 21 juillet à 10h**

Petites histoires, petites comptines à l'ombre des arbres...

Venez écouter et chanter avec Rudi !

Dès 18 mois

Aire de jeux de St Aupre – Entrée libre



#### **Atelier « Dessine ton personnage en cartoon ! »**

##### **Lundi 10 juillet de 10h à 12h**

Comprendre ce qu'est un bon et un mauvais "character design" à travers des exemples connus. S'amuser à créer des personnages en utilisant les astuces expliquées pour réussir à faire un personnage emblématique, efficace, facile à identifier.

Avec Romain Guyot

À partir de 8 ans

Cour de la mairie Saint Etienne de Crossey – sur inscription



#### **Le petite bibliothèque en vadrouille**

##### **Mardi 25 juillet de 10h à 12h**

Un espace bibliothèque pour venir passer un bon moment et profiter de lecture de jeux, à l'ombre des arbres.

Parc de la mairie de St Etienne de Crossey -

Entrée libre



#### **Atelier d'écriture « Temps libre »**

##### **Mardi 11 juillet de 10h à 12h**

Essayez-vous à l'écriture autour du thème « temps libre » avec Dominique Osmont

Adulte

Cour de la mairie Saint Etienne de Crossey – sur inscription



### Informations pratiques

Du 10/07 au 27/08, la bibliothèque passe en horaire d'été

Lundi : 18h-20h

Mercredi/vendredi : 9h-12h

Jeudi : 17h-19h

Samedi : fermé

### **Fermeture estivale de la bibliothèque du 12/08 au 27/08**

Contact : 04 76 06 00 96 ou

bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com



Une gamme de cours de langues destinée à tous les adultes.

**Anglais Allemand Espagnol Italien Russe**

Plus de 300 participants vous invitent à les rejoindre avec l'envie d'apprendre et de se perfectionner.

Nos cours de langues sont conçus pour des adultes qui souhaitent apprendre à communiquer dans la langue de leur choix.

Les sessions sont organisées en groupe de niveau homogène d'une dizaine de personnes.

Quels que soient vos besoins, les cours sont adaptés à votre niveau et principalement orientés sur la conversation dans une atmosphère conviviale : de vrais atouts pour progresser rapidement.

Huit professeurs qualifiés et expérimentés assurent les formations avec des méthodes innovantes, dynamiques et adaptés aux adultes.

N'hésitez pas à vous renseigner et à nous rejoindre.

**Tél : 04 76 05 36 65**

[upt.voironnais@wanadoo.fr](mailto:upt.voironnais@wanadoo.fr)

<https://universiteduvoironnais.assoconnect.com>

Quelques renseignements pratiques :

Saison 2023-2024 : du 18 septembre à mi-juin 2024.

Périodicité : de 1h à 1h30 par semaine hors vacances scolaires. Tarif : 5 € de l'heure.

Inscriptions organisées à la Maison des Associations :

Le 12 juin de 10h à 12h

le 13 et 15 juin de 14h à 16h

**UNIVERSITE POUR TOUS**

**Maison des Associations 2 place Stalingrad  
38500 VOIRON**

## **D**émarches Taxes de séjour et Locations saisonnières

Vous souhaitez mettre votre logement en location saisonnière, nous vous rappelons les démarches à effectuer :

**1. Inscription au répertoire SIRENE** : qu'il s'agisse d'une résidence principale ou secondaire, l'hébergeur doit obligatoirement demander son inscription au répertoire SIRENE de l'INSEE et ainsi obtenir un numéro de SIREN, au plus tard dans les 15 jours suivant le début de son activité

Cette formalité est gratuite et peut se faire en ligne ou directement auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Grenoble à l'aide du formulaire [POi CERFA 11921\\*04](#).

### **2. Déclaration en mairie**

\* Pour les gîtes et meublés : cerfa14004\*04

\* Pour les chambres d'hôtes : cerfa 13566\*03 (nouveau Cerfa)

**3. Transmission par la mairie de la déclaration d'activité** à l'adresse suivante [taxedesejour@paysvoironnais.com](mailto:taxedesejour@paysvoironnais.com)

**4. Création d'un espace personnel** sur notre plateforme de télédéclaration <https://taxedesejour.paysvoironnais.com>

L'identifiant de connexion sera adressé par mail à l'hébergeur après validation de son compte.

L'hébergeur pourra ainsi télédéclarer ses locations et régler sa taxe de séjour directement sur la plateforme.

Pour toute question relative à la taxe de séjour, n'hésitez pas à contacter le Pays Voironnais à l'adresse mail : [taxedesejour@paysvoironnais.com](mailto:taxedesejour@paysvoironnais.com) ou au numéro de téléphone **04.76.27.94.37**



A Saint Laurent du Pont les lundis, mercredis et jeudis

A Entre Deux Guiers, les mardis et vendredis

- En journée : 9h30-16h00
- En demi-journée : 9h30-13h30 ou 12h-16h



NOS ATELIERS THERAPEUTIQUES :

**Activité physique adaptée**  
**Atelier d'expression**  
**Création manuelle**  
**Atelier culinaire**  
**Entraînement cognitif**



## ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT « CARPE DIEM »

### Renseignements

[accueildejour@ch-stlaurent.com](mailto:accueildejour@ch-stlaurent.com)

Site de Saint Laurent du Pont  
Lundi – Mercredi - Jeudi =  
04.76.06.26.32

Site d'Entre Deux Guiers  
Mardi - Vendredi =  
04.76.66.07.76

Possibilité de joindre le secrétariat EHPAD/USLD/ADJ du lundi au vendredi :  
04.76.06.26.80

### NOUS ACCUEILLONS :

Des personnes vivant à domicile qui souhaitent participer à des *activités socialisantes, stimulantes et thérapeutiques*

Des personnes en perte d'autonomie, éprouvant parfois un sentiment de solitude, présentant des *troubles cognitifs liés au vieillissement normal ou pathologique* (maladie Alzheimer et maladies apparentées)

Ayant la capacité de s'intégrer à *une vie collective et de participer aux ateliers proposés*

Ayant conservé une certaine *autonomie*

### UNE JOURNEE avec nous :

#### Matinée

Accueil - Café  
Atelier thérapeutique  
(cognitif, moteur ou sensoriel)

#### Midi

Temps convivial autour du repas

#### Après-midi

Repos et détente  
Atelier thérapeutique  
(cognitif, moteur ou sensoriel)  
Collation  
Préparation au retour à domicile

## URGENT

L'ASSOCIATION MANDATAIRE

## AIDES A DOMICILE

RECHERCHE SALARIÉ(E)S POUR PARTICULIERS EMPLOYEURS :

Assistant(e) de vie pour de l'aide à la personne  
Employé(e) familiale pour l'entretien du logement

CDI ET CDD

Tél : 04 76 32 74 70

Permanences sans rdv le mardi de 8h30 à 11h30  
au 740 boulevard du Guillon espace écocité 38500 coublevie

candidatures sur : [contact.mandataire@paysvoironnais.com](mailto:contact.mandataire@paysvoironnais.com)

## Pays Voironnais : Collecte de déchets amiantés

Les déchets amiantés doivent impérativement suivre une filière de collecte adaptée. Il s'agit de déchets toxiques pouvant avoir un impact sur la santé et l'environnement. Le non-respect de la filière de traitement et tous dépôts sauvages sont passibles de sanctions pénales (Article L541-46 du code de l'environnement).

Les déchèteries n'étant pas habilitées à réceptionner ce type de déchets, le Pays Voironnais propose désormais, aux particuliers du territoire, des collectes spécifiques accessibles **uniquement sur réservation**.

### Les déchets amiantés acceptés

Uniquement les déchets d'amiante liés tels que les plaques de fibrociment (toiture), tuyaux amiante-ciment et canalisations (conduits d'eau), bardage, pots de fleurs.

Les déchets amiantés libres (flocage, calorifugeage, poussières) sont strictement **INTERDITS**.

### Les dates de collecte 2023 - Site Écologique de La Buisse - 17/06 - 16/09 - 18/11

### Réservation et conditions à remplir

Pour apporter vos déchets amiantés, vous devez **obligatoirement** prendre rendez-vous depuis [votre espace personnel "déchèteries"](#) (rubrique **Mes démarches en ligne** -> **Prendre RDV pour déposer de l'amiante**) et remplir les conditions suivantes :

- Dépôt limité à l'équivalent de 5 plaques de fibrociment (dimension maximale de 1m x 1,50m).
- Les déchets amiantés doivent être protégés hermétiquement avec un emballage étanche (sans risque de poussière d'amiante volatile) fournis par le Pays Voironnais avant de vous rendre au rendez-vous.
- Les emballages sont à retirer au préalable au Centre Technique du Pays Voironnais à Coublevie pendant les horaires d'ouverture (le lundi de 12h à 18h, le mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 11h à 17h) sur présentation d'un justificatif de domicile.



- Le jour du dépôt, les usagers devront décharger eux-mêmes le sac de leur véhicule et le déposer dans la benne prévue à cet effet. Il est donc vivement conseillé de venir à deux personnes si nécessaire. Un sac de 5 plaques d'amiante pèse environ 25 Kg.

**Avertissement : Si le ou les sacs sont trop lourds ou les consignes non respectées, le dépôt sera refusé !**

**Aucune aide au déchargement ne sera apportée !**

Les déchets amiantés libres ne sont pas acceptés : les petits morceaux ou poussières de déchets fibrociment, filtres de système de ventilation, bâches, chiffons, équipement de sécurité (EPI), les dalles avec joints amiantés, les joints de fenêtres, de vannes,... (le cas échéant il faut se rapprocher de professionnels du désamiantage)

**Important** : Pensez à vous protéger et à protéger les autres (gants, masques...) lorsque vous manipulez ces matières.

**Nocive et toxique, les déchets d'amiante sont interdits en déchèteries en dehors des collectes spécifiques**

**Service gratuit réservé aux particuliers habitant l'une des 31 communes du Pays Voironnais dans la limite de 2 dépôts par foyer par an.**

## Pays Voironnais : nouveaux horaires pour les déchèteries

**Attention, nouveaux horaires pour les déchèteries à partir du 3 juillet !**



HORAIRES PÉRIODE ESTIVALE DU 3 JUILLET AU 2 SEPTEMBRE 2023 INCLUS							HORAIRES HORS PÉRIODE ESTIVALE SEPTEMBRE À JUIN						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisse	7 h30 à 12h et 14h à 17h30						La Buisse	7 h30 à 12h et 14h à 17h30					
Coublevie	8 h30 à 12h30						Coublevie	13h30 à 17h30					
St-Nicolas de Macherin	7h30 à 12h30		7h30 à 12h30		7h30 à 12h30	8h30 à 12h et 13h à 17h30	St-Nicolas de Macherin	12h30 à 17h30		12h30 à 17h30		12h30 à 17h30	8h30 à 12h et 13h à 17h30
Moirans Tullins Le Pin	8h30 à 12h30		8h30 à 12h30		8h30 à 12h30		Moirans Tullins Le Pin	13h30 à 17h30		13h30 à 17h30		13h30 à 17h30	
Rives Montferrat		8h30 à 12h30		8h30 à 12h30	8h30 à 12h30		Rives Montferrat		13h30 à 17h30		13h30 à 17h30	13h30 à 17h30	

# À VOS AGENDAS !

## Juin

### Samedi 17

#### Après-midi Multisports et jeux

Organisé par l'AEJ - ouvert à tous  
City stade de Saint-Aupre - de 14h à 18h

### Dimanche 18

#### 24ème Rando du Hibou

Organisée par le Sou des Écoles de Saint-Aupre  
À partir de 7h30 - rdv Place de l'Église

### Mardi 20

#### Fête de la musique

Organisée par Le REPÈRE  
Musique et table partagée - à partir de 18h - Place de l'Église

### Samedi 24

#### Concours de Pétanque

Organisé par le Foyer Sully  
Inscription à 9h - Début du concours à 9h30  
Place de l'Église

#### Couscous Party

Organisé par le Foyer Sully  
Réservation avant le 16 juin  
À venir récupérer à partir de 11h  
Place de l'Église

## Juillet

### Mardi 18

#### La petite bibliothèque en vadrouille

Aire de jeux de Saint-Aupre - 10h à 12h - entrée libre

### Mercredi 12

#### Permanence Architecte Conseil

Sur rdv - à partir de 14h en mairie

### Vendredi 21

#### Rudi raconte nous une histoire

Dès 18 mois  
Aire de jeux de Saint-Aupre à 10h

## Août

### Mercredi 9

#### Permanence Architecte Conseil

Sur rdv - à partir de 14h en mairie



## Juin

### Vendredi 16

#### Soirée Pizz' & Jeux

AEJ - à partir de 19h - accès libre

### Samedi 17

#### Concert chorales

Grain d'phonie et La Stéphanelle  
Eglise de Saint-Etienne de Crossey - 20h30 - participation libre

### Dimanche 18

#### Tournoi salade

Tennis Club de Crossey - toute la journée sur inscription

### Vendredi 23

#### Sport en famille - Pétanque à partir de 6 ans

AEJ - 5€/famille - sur réservation  
Mairie de Saint-Etienne de Crossey - de 17h à 19h

### Samedi 24

#### Club bulles et bib

« Les BD se mettent au vert »  
À partir de 10h - salle Cote Guere - entrée libre

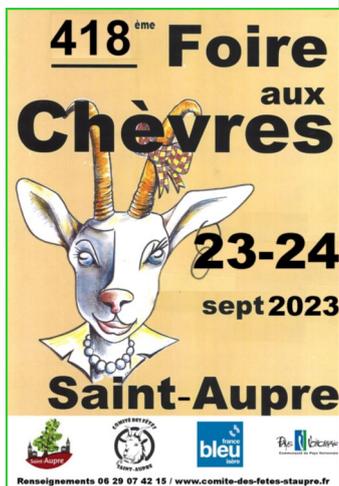
### Jeudi 29

#### Concert de la chorale Amis Voix

Eglise de Tolvon - 20h30

### Samedi 1er juillet

Feu de la Saint Jean - Hameau du Paris - à partir de 19h30



## Médecin de garde

Pour accéder au médecin de garde  
les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.



[www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

### Le Petit Monde de Saint-Aupre n°147

Directeur de Publication :

Patrick BUISSON

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

### Horaires d'accueil du secrétariat de mairie :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Jeudi : 13H30 - 17H45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : [accueil@st-aupre.fr](mailto:accueil@st-aupre.fr)